

**Sensibilisation sur la traite des personnes et trafic illicite des migrants** à Djibouti-ville et dans les régions de l'intérieur en collaboration avec le Ministère de la Justice.

**164 migrants ont reçu une assistance d'urgence** à travers l'unité mobile de l'OIM dans la région d'Obock.

**50 migrants vulnérables** ont bénéficié du programme de retour volontaire assisté.

**Formation au profit de deux coopératives de femmes** dans la région de Dikhil, à Kontali et Cheikati.



*Un groupe de migrants patiente à Fantaherou, en périphérie d'Obock, pour franchir la mer en direction du Yémen © Photo : OIM Djibouti 2019/Alexander Bee.*

## FAITS SAILLANTS

Au cours du mois d'août, en étroite collaboration avec le Ministère de la Justice et des Affaires Pénitentiaires, chargé des droits de l'Homme, l'OIM a organisé une série d'activités afin de sensibiliser la population sur les questions relatives à la traite des êtres humains et le trafic illicite des migrants à Djibouti-ville et dans les régions de l'intérieur.

L'OIM a fait un don de 482 registres de

santé au Ministère de la santé dans le cadre du projet «Solutions pérennes pour les populations hôtes, les réfugiés et les migrants les plus vulnérables à Djibouti" financé par l'Union Européenne.

Dans la région de Dikhil à Kontali et à Cheikati, deux coopératives de femmes ont été formées à l'agriculture en collaboration avec le Ministère de la Femme et de la Famille (MFF).

L'OIM a organisé avec le Ministère de la Femme et de la Famille et le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (UNHCR) une mission de suivi de projets d'activités génératrices de revenus au profit des femmes réfugiées vivant dans la capitale.

## APERCU DE LA SITUATION

Au cours du mois de d'août 2021, 8 891 mouvements ont été observés aux points de suivi des flux de population à Djibouti, soit une moyenne journalière de 287 mouvements. Cela représente une baisse de 9% par rapport à la moyenne journalière de 317 mouvements observés pendant le mois de juillet. Sur ces 8 891 mouvements, 23% ont été observés à Obock, dans la région côtière nord de Djibouti où les migrants traversent le golfe vers péninsule arabique. Le long de cette route migratoire appelée « route de l'est », 4 555 entrées ont été observées en provenance des frontières ouest de Djibouti d'une part. D'autre part, 316 arrivées en provenance du Yémen ont été dénombrées, portant à 15 689 le nombre de migrants sur le chemin du retour vers l'Éthiopie depuis le mois de mai 2020. Dans la même période, 344 Migrants sont retournés en Éthiopie via les frontières de l'Ouest du pays (Ali Sabieh et Dikhil).



*Un groupe de migrants est réuni sur les hauteurs d'Obock. @Photo: OIM © 2020/ Alexander BEE.*

## CONTACTS

Stéphanie Daviot  
sdaviot@iom.int

Email:  
[iomdjibouti@OIM.int](mailto:iomdjibouti@OIM.int)

+253 21 32 04 50 or +253 21 35 72 80  
[www.iom.int/countries/djibouti](http://www.iom.int/countries/djibouti)



## ASSISTANCE DIRECTE AUX MIGRANTS

L'OIM apporte une aide vitale aux migrants de retour du Yémen dans la région d'Obock. Au cours de ce mois, grâce à son unité mobile. 164 migrants vulnérables (159 hommes et 1 femme), y compris 4 mineurs ont bénéficié d'une assistance d'urgence en eau, en vivres ainsi que d'une intervention médicale d'urgence.

223 migrants extrêmement vulnérables (167 hommes, 20 femmes) y compris 36 mineurs résidents au sein du COAM ont bénéficié de la nourriture, d'eau, d'une assistance en articles non alimentaires (NFI) ainsi que d'un suivi médical et psychosocial. L'OIM continue de fournir un soutien et une assistance aux migrants qui rejoignent le COAM mais aussi à ceux qui choisissent de retourner dans leur pays d'origine, grâce au soutien financier de l'Union Européenne.



L'Unité mobile assiste un groupe des migrants dans le désert d'Obock © Photo: OIM 2020/Alexander BEE



## RETOUR ET REINTEGRATION

Au cours de ce mois, parmi les migrants logés au COAM, l'OIM a aidé au retour volontaire 50 migrants extrêmement vulnérables à rentrer chez eux, en Ethiopie (10 hommes, 8 femmes, 32 mineurs non accompagnés). Ces retours ont été financés par le programme «UE-OIM Initiative Conjointe pour la Protection et la Réintégration des Migrants sur la Corne de l'Afrique» financé par l'Union Européenne. À leur arrivée à destination, ces migrants ont été logés temporairement dans des centres de transit où ils ont été informés de l'aide à la réintégration disponible et d'une assistance afin de poursuivre leur voyage vers leur destination finale.

Un départ d'une personne possédant le statut de réfugié a également été organisé vers la Suède par les équipes de l'OIM.



## AUTONOMISATION DES POPULATIONS VULNERABLES

Le 19 août 2021, l'OIM a fait un don de 482 registres au Ministère de la santé, grâce au soutien financier de l'Union Européenne dans le cadre du projet « Solutions pérennes pour les populations hôtes, réfugiés et les migrants les plus vulnérables sur le territoire djiboutien ». Ces registres qui seront envoyés prochainement dans les structures sanitaires du pays faciliteront l'enregistrement des malades. Des formations suivront dans les semaines à venir pour les agents qui utiliseront ces documents.



Cérémonie de donation des registres au Ministère de la Santé © Photo : OIM Djibouti 2021/Abdallah Bourhan

Dans le cadre de ses programmes visant à promouvoir la mise en place d'activités génératrices de revenus, le Ministère de la Femme et de la Famille et l'OIM ont formé deux coopératives de femmes à l'aviculture dans la région de Dikhil, à Kontali et Cheikati. Cette formation dispensée par un médecin vétérinaire, a permis de former 20 femmes sur les techniques avicoles et de promouvoir leur autonomisation économique et sociale.



Formation en aviculture des coopératives des femmes de la région de Dikhil © Photo Consultant OIM

Au cours de ce mois, le Ministère de la Femme et de la Famille, l'OIM et l'UNHCR ont organisé une mission conjointe afin de faire le suivi de 15 projets d'activités génératrices de revenus au profit des femmes réfugiées formées au sein du Centre d'Action Social et de l'Autonomisation de la Femme (CASAF).



Suivi des activités de la mise en place des moyens de subsistance en faveur des femmes réfugiées © Photo: OIM 2021/Alexander BEE.



## LUTTE CONTRE LA TRAITE DES ETRES HUMAINS ET LE TRAFIC ILLICITE DES MIGRANTS

A l'occasion de la journée mondiale de lutte contre la traite des personnes, l'OIM a conjointement organisé avec le Ministère de la Justice et des Affaires Pénitentiaires, chargé des droits de l'Homme, un atelier de sensibilisation et de discussion sur la traite des personnes au profit des acteurs de la société civile à Djibouti, en présence de l'Ambassadeur des Etats-Unis à Djibouti, S.E.M Jonathan Pratt, de la Cheffe de mission de l'OIM Djibouti, Mme Stéphanie Daviot et des représentants du Ministère de la Justice.



Lancement de l'atelier de sensibilisation de lutte contre la traite des personnes © Photo OIM2021/Abdallah Bourhan

Organisé dans le cadre du projet « Protection et soutien des victimes de la traite et d'autres formes d'abus et d'exploitation à Djibouti » et financé par le département d'État des États-Unis, cet atelier a permis de discuter du cadre juridique en place à Djibouti pour lutter contre la traite des personnes et plus particulièrement de la prise en charge des victimes touchées par ce phénomène.

Dans le cadre du Programme Régional de Migration en Afrique, l'OIM et le Ministère de la Justice ont organisé une série de manifestations afin de sensibiliser la population sur la traite des êtres humains aux Conseils régionaux d'Obock le 10 août 2021 et de Dikhil le 16 août 2021. Une vingtaine des représentants de la société civile et des autorités locales ont pris part à chacun de ces ateliers afin de discuter de la législation en place à Djibouti en matière de la traite des personnes et du trafic illicite des migrants.



Atelier de sensibilisation sur la traite des personnes au Conseil Régional de Dikhil © Photo OIM Djibouti

A Obock, des sessions de sensibilisation sous forme des discussions de groupes sur la traite des personnes et le trafic illite des migrants ont été organisées au niveau des localités de Fanteherou et Badaf, ciblant au total 60 migrants.

Ces activités se sont clôturées avec la projection d'un film documentaire sur les risques et dangers de la traite des personnes et la migration irrégulière au profit des migrants résidents au Centre d'Orientation et d'Assistance des Migrants (COAM) d'Obock.